


**URBANISME**
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le Collège de la Commune de BRUGELETTE a l'honneur de porter à la connaissance des habitants qu'une demande de permis d'urbanisme a été introduite par M. et Mme CARTIER-FONTIGNIES, domiciliés et propriétaires de la maison sise rue des Enfers, n°5 à 7941 Brugelette (A.), bien cadastré section B n° 145G, 145K et 145H.

Le projet consiste en la construction d'un volume secondaire supplémentaire et présente la caractéristique suivante : le projet est dérogoire au plan de secteur en vigueur (zone agricole). L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi de 9 à 12h ou sur rendez-vous auprès de Mme GASPARD Véronique, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, (068/45.73.10) à l'adresse suivante : Grand Place, n°2a 7940 Brugelette.

**Cet avis d'enquête est affiché ce 7 novembre 2019.**

**L'enquête publique est ouverte à partir du 12/11/2019 et clôturée le 27/11/2019.**

La séance de clôture aura lieu le 27 novembre 2019 à 16 heures à l'Administration communale : Grand Place, n°2a 7940 Brugelette.

Les personnes qui auraient des objections à formuler à propos de ce projet sont priées de les faire parvenir du 12/11/2019 au 27/11/2019 :

- **soit par écrit** à l'adresse du Collège Communal de et à 7940 BRUGELETTE
- **soit par mail** à l'adresse suivante : [urba-envir@brugelette.be](mailto:urba-envir@brugelette.be) en reprenant toutes vos coordonnées.
- **soit de se présenter** à l'effet d'y communiquer leurs observations verbales auprès de Mme GASPARD du lundi au vendredi de 9 à 12h ou sur rendez-vous.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme GASPARD Véronique téléphone : 068/45.73.10 et adresse mail : [urba-envir@brugelette.be](mailto:urba-envir@brugelette.be), dont le bureau se trouve à 7940 Brugelette, Grand Place, n°2a du lundi au vendredi de 9 à 12h ou sur rendez-vous.

Brugelette, le 30 octobre 2019

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

La Directrice générale,  
K. KOWALSKA



Le Bourgmestre,  
A. DESMARLIERES